

VILLERS SAINT PAUL

INFORMATIONS

LE TRANSPORT À LA DEMANDE AXO+

Vous souhaitez vous rendre très tôt le matin en gare de Creil ou rentrer tard le soir depuis la gare ?

C'est maintenant possible avec AXO+ (AXO+ 4 pour Villers-Saint-Paul), un service de transport à la demande qui relie des arrêts définis sur l'ensemble du territoire de Creil Sud Oise de 4h du matin jusqu'à 1h du matin le lendemain.

Pour en bénéficier, c'est simple ! Réservez via la centrale OISE MOBILITE au 0970 150 150 ou sur le site www.oise-mobilite.fr - rubrique "Réservation TAD / Mon TAD en ligne".

Réservez de 4 semaines à l'avance et jusqu'à 20 minutes avant votre prise en charge (selon les places disponibles).

**Les vélos à assistance électrique AXO sont arrivés !
Lancement officiel le 6 mai.**

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL MAI 2021

**Directeur de la publication :
Gérard Weyn**

Mairie de Villers-Saint-Paul

☎ 03 44 74 48 40

✉ contact@villers-saint-paul.fr

🌐 www.villers-saint-paul.fr



INSCRIPTIONS 2021/2022

PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE - CENTRE DE LOISIRS

Afin d'organiser au mieux la prochaine rentrée scolaire, il est impératif que les démarches soient effectuées entre le 3 mai et le 31 juillet 2021.

Pièces à fournir pour l'inscription

- Carnet de santé
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (les factures de téléphones mobiles ne sont pas acceptées).
- Pour le périscolaire et la restauration des enfants en petite et moyenne section de maternelle, fournir l'attestation de travail délivrée par l'employeur ou le contrat de travail avec le dernier bulletin de salaire du ou des parents.

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient 2021, vous devez apporter :

- Avis d'imposition 2020 sur revenus 2019
- Dernière quittance de loyer ou échéancier immobilier
- Attestation de droit de la CAF de moins de 3 mois.

Inscriptions à distance : dossier à télécharger sur le site de la ville

🌐 www.villers-saint-paul.fr

ou sur rendez-vous ☎ 03 44 74 48 47

FORUM DE L'EMPLOI 2021 - JOB D'ÉTÉ

Du 10 au 12 mai

Ne manquez pas l'édition 100% digitale du Forum de l'Emploi consacrée aux jobs d'été.

Le mardi 11 mai, le Forum passe en mode live, avec des interviews d'entreprises qui recrutent et une mine de conseils... un événement à ne pas manquer. Tous à vos CVs !

La Communauté d'Agglomération Creil Sud Oise et la Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte s'unissent pour votre réussite professionnelle grâce au Forum de l'Emploi spécial Jobs d'été.

🌐 www.creilsudoise.fr/forum-emploi

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT

Vous avez besoin d'informations juridiques ?
La Maison de la justice et du droit (MJD) vous accompagne et vous guide dans vos démarches juridiques et d'accès au droit, dans le respect de la confidentialité.

☎ 03 44 64 46 70
✉ mjd@creilsudoise.fr

CENTRE NAUTIQUE NOGENT-VILLERS

Des nouveaux créneaux sont ouverts de 12h à 13h15 les lundis, mardis et jeudis et vendredis pour :

- les personnes ayant une prescription médicale APA (activité physique adaptée).
- les personnes ayant un handicap reconnu par la MDPH.
- les éducateurs sportifs avec une carte professionnelle.
- les personnes en formation universitaire ou professionnelle

Réservation obligatoire au 06 50 91 96 10.

ALERTE SMS

Inscrivez-vous en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet de la ville

www.villers-saint-paul.fr

ou par mail à

communication@villers-saint-paul.fr

en indiquant vos noms, prénoms, votre numéro de téléphone et adresse postale avec la mention : j'accepte que les informations saisies soient utilisées pour m'envoyer les alertes SMS de la commune de Villers-Saint-Paul.

Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien ?

Vous êtes touché par la crise sanitaire ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est là pour vous aider et vous accompagner !

Prenez rendez-vous sans plus attendre :

☎ 03 44 74 48 49
✉ ccas@villers-saint-paul.fr

BOURSE JEUNES MAJEURS

Tu es dans l'année de ta majorité ? Tu souhaites financer un projet personnel ou professionnel ? La commune t'offre une bourse de 200€. Il te suffit de télécharger le dossier Bourse Jeunes Majeurs sur le site www.villers-saint-paul.fr, de signer la convention et de remplir le dossier de présentation de ton projet !

FERMETURE PONCTUELLE DES DÉCHETTERIES

La situation sanitaire contraint le SMDO à fermer temporairement certaines déchetteries.

Vous êtes invités à consulter le site Internet :

www.smdoise.fr

avant de vous rendre en déchetterie afin d'éviter tout déplacement inutile.

MUTUELLE COMMUNALE

Vendredi 28 mai 2021

Une permanence pour tout savoir

Vous êtes intéressé(e) par ce dispositif ? Ou tout simplement curieux d'en savoir plus ?

Les conseillers de la MUTUELLE JUST, acteur régional et historique de la protection sociale organisent une **permanence de 10h à 16h à l'Espace P. Perret (réservation obligatoire au 03 27 48 12 23).**

Vous y trouverez la réponse à toutes vos questions.

SOS ABEILLES

Chaque année, au retour des beaux jours, des essaims d'abeilles se forment un peu partout, et s'installent parfois dans des endroits inappropriés. L'essaimage est un phénomène naturel qui permet aux colonies d'abeilles de se diviser et donc de se reproduire.

Ne détruisez pas les abeilles, mais participez à leur sauvegarde en contactant un apiculteur villersois qui viendra récolter cet essaim.

Les abeilles appartiennent à une espèce protégée par la loi. Les pompiers ou les entreprises de désinsectisation n'ont pas le droit de les détruire.

Vous avez un essaim chez vous ?

Contactez un apiculteur villersois :

☎ 06 98 79 17 20

✉ j.hernandez@villers-saint-paul.fr

ou les services techniques de la ville :

☎ 03 44 74 48 50 ✉ stm@villers-saint-paul.fr